



L'éducation du consommateur

Thème de la Journée des droits du consommateur

Le 15 mars 2006, Journée mondiale des droits du consommateur, est l'occasion de rappeler ces droits, de les promouvoir et d'exiger qu'ils soient respectés et protégés. Cette année, le thème de cette journée est placé sur l'éducation du consommateur.

L'éducation du consommateur est un souci de longue date du Bureau fédéral de la consommation, soutenu par la Commission fédérale de la consommation. Sur mandat du Département fédéral de l'économie, il élabore actuellement un programme "éducation du consommateur", qui sera mis en œuvre au début 2007.

Les consommateurs doivent pouvoir s'appuyer sur 8 droits fondamentaux. Il s'agit:

- le droit à la sécurité ;
- le droit être informé ;
- le droit de choisir ;
- le droit d'être entendu ;
- le droit à la satisfaction des besoins de base ;
- le droit à la réparation ;
- le droit à l'éducation du consommateur ;
- le droit à un environnement sain.

Cette journée a son origine dans la déclaration de l'ancien président des Etats-Unis J.-F. Kennedy qui proclama 4 droits le 15 mars 1962 devant le Congrès des USA: "Les consommateurs sont le groupe économique le plus important qui touche et qui est touché par presque toutes les décisions politiques et privées d'ordre économique. Pourtant, ils sont le seul groupe important dont les avis ne sont souvent pas entendus". Pour le Bureau fédéral de la consommation ces droits sont le fil rouge de ses travaux; il accorde une attention particulière à l'information des consommateurs les plus vulnérables. Sa vision est celle d'une responsabilité partagée entre les différents partenaires de la consommation privés et publics.

Cette journée des droits du consommateur est l'occasion de rappeler que le 14 juin 2006 marquera le 25^{ème} anniversaire de l'article constitutionnel sur la protection des consommateurs. Accepté par 66 % de la population et 18 cantons, cet article répond à un besoin quotidiennement éprouvé.

Berne, le 15 mars 2006

Pour de plus amples renseignements: Monique Pichonnaz Oggier, Chef du Bureau fédéral de la consommation, tél. 031/322 20 46.